

Solution

# Prêt à plonger... Une piscine, vite !



Le temps est aux dépenses raisonnées. Mais comment renoncer aux bienfaits de l'eau, des jeux en famille et entre amis, sans oublier les journées ensoleillées et conviviales autour du bassin ? Profitez rapidement de tous ces plaisirs en augmentant la valeur de votre maison... Voici toutes les clés.

Françoise Sauvan

**J**oies de la baignade en famille, plaisir de faire du sport dans son jardin, convivialité d'un bassin devant la maison, valorisation du patrimoine : les motifs d'achat d'une piscine sont multiples. Tout autant que les modèles. Réfléchissez à l'emplacement que vous souhaitez consacrer à votre piscine par rapport à l'ensoleillement, aux vents, aux arbres, aux voisins. Pensez également aux contraintes techniques posées par la nature du sol et le terrain qui vont vous orienter vers un type de construction plutôt qu'un autre. Et n'oubliez pas que le bassin n'est qu'une partie de la piscine ; il faut aussi réaliser les plages et aménager la végétation aux abords pour que la piscine soit harmonieusement intégrée dans son environnement. En effet, une piscine réussie est une piscine qui s'intègre dans l'espace disponible, peu importe sa taille. Elle doit garder le style du bâti, et sa terrasse est le principal élément assurant le lien entre bâti et jardin, elle doit donc être conçue avec soins : couleurs, matériaux, contours... Les matériaux, qu'ils soient reconstitués, en pierre taillée ou clivée naturelle, doivent être d'origine régionale et en harmonie avec ceux de l'habitat.

**QUAND SE DÉCIDER ?** Il est généralement recommandé de faire construire sa piscine entre l'automne et le printemps. Cette période est logiquement la plus "calme" en terme d'activité des professionnels et aux premiers beaux jours, tous les aménagements sont fin prêts sans traces résiduelles de travaux aux alentours du bassin. À noter que de septembre à décembre, le terrain est plus accessible et le terrassement plus facile à réaliser du fait du faible niveau des éventuelles nappes d'eau présentes en sous-sol.

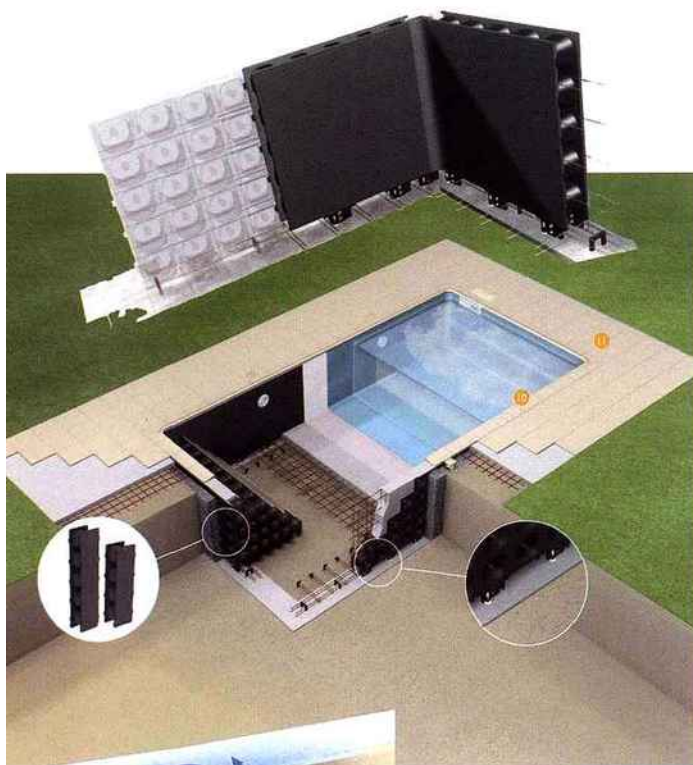
**LES STRUCTURES INDUSTRIALISÉES :  
UNE PISCINE POUR TOUS LES BUDGETS** Il s'agit des piscines construites à partir de panneaux. Ceux-ci peuvent être en acier, béton, matières composites ou coffrage perdu dans lequel on coule du béton. Les madriers de bois, généralement utilisés pour la réalisation des piscines hors sol peuvent aussi servir à la construction de bassins enterrés. Traité en



Outre sa rapidité de mise en œuvre, le principal avantage de la piscine à base de panneaux métalliques, est incontestablement la faculté de varier les formes du bassin soit en fonction des envies, soit en fonction de la configuration du terrain. Waterair



Cette piscine à fond plat, de 1,5 m de haut, est constituée d'une coque en résine polyester armée. Elle se décline en trois longueurs de 8, 9 et 10 m. 13 520 € en 8 m. Tanzanite. Alliance Piscines



Avec la structure MAGIpool, Magiline améliore encore son concept en permettant la création d'un bassin jusqu'à 1,5 m de haut contre 1,10 m précédemment. La structure est composée d'éléments en polypropylène qui s'assemblent comme un "jeu de construction" servant de coffrage à béton.

profondeur en autoclave, le bois est imputrescible, même dans un sol humide. Au moment de l'achat renseignez-vous également sur son épaisseur (variable de 45 à 68 mm).

Composées de grands panneaux, ces piscines à structure bois sont de forme polygonale ou rectangulaire et leur hauteur est généralement restreinte (1,5 m environ), comme celle des modèles hors sol.

Par contre, les autres types de panneaux autorisent des formes plus libres et des profondeurs variables. Le fond peut être en pente, autorisant ainsi les plongeurs.

Les piscines à structure industrialisée sont moins onéreuses que les réalisations du même ordre conçues en béton armé. Il faut quand même penser aux travaux de terrassement et couler un radier (fond du bassin) en faisant venir une toupe de béton.

### LES PISCINES À STRUCTURES BÉTON : POUR TOUS LES TERRAINS

Diverses techniques existent, la plus ancienne étant le béton

armé coulé dans un coffrage de planches ou de panneaux verticaux.

Le béton projeté permet la réalisation, en peu de temps, de structures parfaitement homogènes et de formes très libres, y compris sur les terrains escarpés.

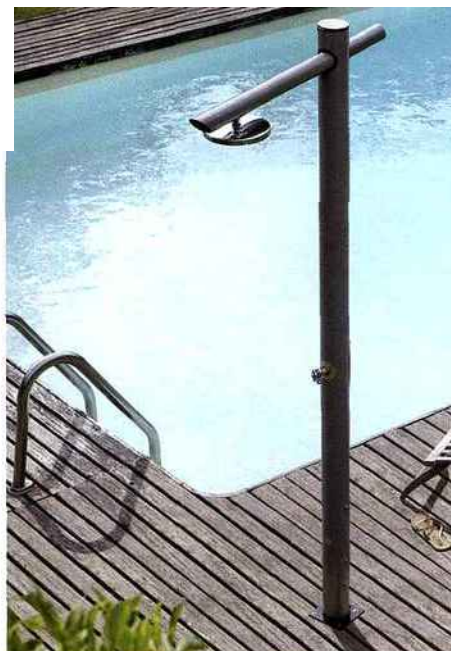
Mais le dénominateur commun à toutes ces piscines est l'adaptation à tous les types d'implantation et l'exceptionnelle liberté de création dans les formes.

### LE REVÊTEMENT INTÉRIEUR : BIEN LE CHOISIR

Son choix est le plus souvent dicté par la technique de construction de la piscine. Le liner en PVC reste

le système d'étanchéité le plus utilisé pour les structures industrialisées. Le PVC armé est souvent réservé à la rénovation des bassins. Les bassins à structure en béton sont souvent revêtus d'enduits silico-marbreux, de mosaïque mais aussi de béton ciré, appliqué en une fine couche de quelques millimètres d'épaisseur.

Quant à la couleur, c'est une question de mode et d'environnement. Le bleu vif n'est plus d'actualité et ne convient pas, non plus, à toutes les habitations. De plus en plus utilisés, le blanc et le beige très clair donnent une eau cristalline. Les couleurs foncées rappellent les bassins naturels et créent un effet miroir, mis en scène quand des arbres peuvent s'y refléter. Toutefois, cette couleur de liner exige une surveillance plus pointue de l'eau (se reporter à notre N° 44 de 2007 sur l'entretien de l'eau d'un bassin).



Doc. d'un jardin à l'air libre



À la nuit tombée, la piscine entre en scène grâce à ses points lumineux et à cette jarre d'où sort une cascade d'eau. Elle est aussi équipée d'un escalier Roman. Céline. Waterair

## LES ÉQUIPEMENTS DE CONFORT : JUSQU'OU ?

rend la baignade plus agréable et permet de prolonger la saison des bains. De plus, c'est une température qu'il est difficile d'atteindre, dans certaines régions, sans chauffage. Pour ce qui est du choix d'un système de chauffage, se reporter à notre N° 38 de 2008.

D'autres équipements ajoutent à la piscine des fonctionnalités intéressantes et sont plus ou moins ludiques.

- La douche de jardin est indispensable pour moins polluer l'eau.
- La nage à contre-courant est ludique, sportive et améliore le bien-être avec ses effets massants.
- L'escalier de balnéo offre les avantages d'un spa dans un espace plus restreint.
- La musique subaquatique, des spots de couleur...

## PENSEZ EN INVESTISSEMENT À LONG TERME

Panneaux, coques polyester, bétons... les procédés sont variés et le choix vaste pour s'adapter aux besoins de chacun. Il existe une très large gamme de piscines enterrées, dont les prix vont de 10 000 à 65 000 €, voire plus

Chauffer l'eau de la piscine peut paraître un luxe. Mais une eau à 28°C, au moins,

Les vraies piscines, enterrées, sont devenues accessibles grâce à l'évolution des techniques.

## LES MOTS DES PROS

- **Bac tampon** : cuve destinée à récupérer l'eau venue de la goulotte ou du mur de déversoir dans le cas d'un bassin à débordement.
- **Bonde de fond** : pièce placée au point le plus bas du bassin. Elle permet d'aspirer les salissures les plus lourdes.
- **Étanchéité** : elle est assurée soit par la structure (béton étanche recouvert ou non de carrelage ou d'enduit), soit par le revêtement (liner, polyester, gelcoat).
- **Profilé d'accrochage** : profilé en plastique ou en métal fixé sur la partie supérieure du bassin et dans lequel s'insère la partie supérieure du liner.
- **Skimmer** : bouche d'aspiration située à la hauteur de la ligne d'eau ; elle aspire les impuretés restées en surface, récolte les plus gros débris dans son panier et envoie l'eau vers le groupe de filtration.

## RÉGLEMENTATION

### • LA SÉCURITÉ AU BORD DE L'EAU

Si la loi impose la mise en place de systèmes de sécurité pour faire diminuer le nombre de noyades en France, rien ne remplace la vigilance des adultes et un système de sécurité ne doit pas la réduire. Attention, ces matériels doivent être posés conformément à leur norme pour que celle-ci s'y applique.

### • LES ALARMES DE CHUTE ET PÉRIMÉTRIQUES

Elles doivent répondre à la Norme NF P 90-307.

- L'alarme de chute déclenche la sirène d'une centrale dès lors qu'un enfant tombe dans l'eau. Quand on veut se baigner, on tape son code sur le boîtier pour la désactiver.

Budget de 500 à 2 000 €

- L'alarme périmétrique détecte le passage d'un enfant dans son faisceau infrarouge et déclenche une sirène. Elle l'empêche d'approcher de l'eau en définissant un périmètre sécurisé, invisible.

Budget de 2 000 à 4 000 €

### • LES BARRIÈRES DE PROTECTION

Elles doivent répondre à la Norme NF P 90-306.

Elles peuvent être rigides ou souples. Leur hauteur minimale doit être de 1,10 m et elles doivent être posées à 1 m du bord de l'eau.

Budget : compter 50 à 180 € le mètre linéaire

### • LES COUVERTURES ET LES VOILETS AUTOMATIQUES

Ils doivent répondre à la Norme NF P 90-308.

La couverture multifonction assure la sécurité de la piscine et remplace les couvertures d'été et d'hivernage. Elle se déroule et se roule aisément et est dotée de traverses de renfort.

La couverture-filet est plus légère et facile à manipuler.

Le volet automatique est composé de lames et se déploie tout seul à la surface de l'eau.

Budget : compter de 2 000 à 20 000 €

### • LES ABRIS

Ils doivent répondre à la Norme NF P 90-309.

Un abri couvre totalement la piscine. Il peut être télescopique, souple, fixe ou amovible. Il doit toujours ne pouvoir être ouvert que par un adulte.

Budget : à partir de 20 000 €



Doc. Abrissud



Piscines Dejoyaux propose des piscines toutes formes, toutes dimensions et un concept de filtration sans canalisation ; la structure coffrage est 100 % recyclée. Ici : piscine rectangulaire 8 x 4 m, filtration en cavalier, escalier injecté, liner bleu clair, margelles travertin, dallage bois.

## UNE AFFAIRE DE PROS

• Pour une utilisation pérenne et ludique, l'étude, la mise en œuvre et l'entretien d'une piscine sont plus que jamais une affaire de professionnels. Le choix de personnes compétentes capables de mener à bien votre projet est un critère primordial. Dans ce contexte pas toujours simple, l'organisme **Qualisport** met à votre disposition sur son site Internet [www.qualisport.fr](http://www.qualisport.fr), un annuaire classé par département vous permettant de trouver LE professionnel dûment qualifié pour la réalisation de votre bassin. La classification est divisée en plusieurs parties selon que vous optez pour une piscine traditionnelle, préfabriquée, avec liner, en bois... Presque toutes les configurations sont détaillées pour vous orienter vers le spécialiste qui saura répondre à votre Cahier des charges. À noter que cet organisme suit de près les évolutions du marché avec la création de deux nouvelles qualifications : aménagement d'une piscine intérieure et animations (jeux d'eau, de lumière et sonorisation). Si vous souhaitez équiper votre bassin d'une couverture ou d'un abri, ces items sont maintenant regroupés dans un secteur spécifique appelé "Équipements associés".

Pour toute information complémentaire, Qualisport : 53, rue de Lyon - 75012 Paris - tél. 01 53 33 84 90 - Email [qualisport@wanadoo.fr](mailto:qualisport@wanadoo.fr)

• Les marques ont des réseaux d'installateurs. La plupart adhèrent à la **Fédération des professionnels de la Piscine** qui regroupe désormais la **FNCESEL (Fédération nationale des constructeurs d'équipements de sports et de loisirs)** dont le CSIP représentait la "partie piscine". Vous pouvez les contacter au 01 40 69 53 25 ou visiter leur site Internet [www.propiscines.fr](http://www.propiscines.fr)

• **Le piscinier, dont c'est le métier exclusif, est le meilleur interlocuteur.**

• **Une entreprise de Bâtiment peut aussi être tout à fait compétente.** Une solution à envisager si vous faites faire la piscine en même temps que la maison.

pour des piscines d'exception. Le prix dépend, bien entendu, de la dimension du bassin qui, dans la plupart des cas, se situe dans une fourchette allant de 7 x 3 m à 12 x 6 m. De plus, le prix des équipements peut représenter la moitié du prix de l'ensemble (chauffage, couverture, dallage, pool house, traitement automatique de l'eau, nettoyage par robot, ...).

La construction d'une piscine enterrée correspond à un investissement qui doit être envisagé sur le long terme, au même titre qu'une maison. À titre indicatif, une piscine de 10 000 € revient à moins de 100 € par mois sur 156 mois (13 ans), une piscine de 15 000 € à environ 135 € par mois sur 156 mois et une piscine de 25 000 € à seulement 184 € par mois sur 180 mois. Certes, ces sommes ne sont pas neutres, mais l'investissement est souvent très rentable au moment de la revente puisque, dans un contexte de marché "normal", on estime que sur les Côtes méditerranéenne et atlantique ainsi que dans les départements du Centre, les maisons équipées de bassins enterrés bénéficient d'une valorisation pouvant aller de + 5 % à + 20 %. Pour les autres régions, les prix à la vente sont fortement influencés par la présence d'équipements de chauffage, la possibilité de couvrir et découvrir le bassin à volonté... Quoi qu'il en soit, à maison identique, entre celle équipée d'une piscine et celle qui ne l'est pas, la différence de prix dépasse presque toujours le coût de la construction du bassin.

## COTÉ "VERT" : UNE CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ RÉDUITE

Pour éviter d'avoir à renouveler l'eau des bassins, les professionnels ont développé des techniques et matériels très utiles. Ainsi, aujourd'hui, l'hivernage d'une piscine peut s'effectuer sans abaisser le niveau d'eau, évitant ainsi une remise à niveau au printemps. D'autre part, les systèmes permettant de recouvrir les bassins comme les abris, les couvertures à bulles, à barres, automatiques, limitent l'évaporation et donc la consommation d'eau. Les nouvelles générations de filtres "monobloc" à cartouche permettent de filtrer l'eau en circuit fermé 3 à 5 fois plus rapidement qu'avec un filtre classique. Plus fine, la filtration est plus efficace et réduit la fréquence d'entretien du bassin. Enfin, il existe de nouveaux types de matériels d'entretien, en particulier les robots nettoyeurs qui nettoient le fond de la piscine automatiquement, sans consommer directement d'eau.

Si votre habitation est équipée d'un chauffage par pompe à chaleur, vérifiez si elle peut être utilisée en été, quand les besoins de chauffage sont rares, pour réchauffer l'eau du bassin. De même, la présence de deux panneaux solaires thermiques raccordés au circuit de la piscine est souvent suffisante pour amener l'eau de baignade à une température de 27 à 30°C.



Cette piscine octogonale est déclinée en de très nombreuses dimensions, depuis ce diamètre de 3,2 m jusqu'à une longueur de 9 m. Elle est en Pin sylvestre et encastrée dans une plage en Garapa. Le liner de coloris sable donne une belle transparence à l'eau. À partir de 7 624 €. Atoll. Wood-Line

## LES FORMALITÉS

• Pour les piscines hors-sol, pas d'autorisation à demander si leur hauteur n'excède pas 0,60 m par rapport au sol naturel. Au-delà, une déclaration de travaux sera nécessaire ainsi que dans le cas d'une surface de bassin supérieure à 20 m², d'une hauteur intérieure de parois supérieure à 1 m et dont la distance minimale avec les limites de propriété est supérieure à 3 m.

• Concernant les piscines enterrées, aucune, si la dimension du bassin est inférieure à 10 m². Une déclaration préalable de travaux est nécessaire pour les piscines de moins de 100 m².

Un permis de construire est indispensable si la superficie du bassin est supérieure à 100 m².

En tout état de cause, faites part de votre projet à votre Mairie, consultez le Plan Local d'Urbanisme (PLU, ancien POS) pour savoir si vous êtes en site sauvegardé et, éventuellement, le règlement particulier du lotissement.

## LE CONSEIL DE FAIRE FAIRE

Se poser deux grandes questions dont la réponse a une incidence directe sur le budget :

• **Le terrain** : est-il difficile d'accès, en pente, rocheux, avec une nappe phréatique ?

• **L'emplacement** : la piscine est-elle loin de la maison ? Selon que la réponse est oui ou non, le budget "tuyauteries" sera plus ou moins lourd.